

Mieux vivre notre environnement

Pourquoi la biodiversité
est-elle indispensable ?





sommaire

I	La biodiversité en ville	3
A	Choisir les espèces	4
B	Contourner les produits phytosanitaires	7
II	La gestion de l'eau à la parcelle	9
A	Aménager un plan d'eau	10
B	Les actions de la CAVB.....	10
C	Les actions des villes.....	11
	Textes réglementaires	11
	Bibliographie	11
	Les adresses utiles	12

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. Elle recouvre l'ensemble des milieux naturels (écosystèmes) et des formes de vies (végétaux, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent d'une part entre les organismes vivants (entre espèces mais aussi entre individus d'une même espèce) et d'autre part, entre les organismes vivants et leurs milieux de vie.

La biodiversité nous fournit des biens irremplaçables et indispensables à notre survie tels que :

- La nourriture ;
- L'oxygène ;
- Les médicaments (80% d'entre eux proviennent de molécules issues du vivant et on estime que 2% seulement des molécules biologiquement actives de ce réservoir unique ont été analysés pour leurs propriétés médicales potentielles) ;
- Les matières premières (fibres naturelles, pétrole, charbon, gaz naturel...) ;
- La pollinisation des végétaux ;
- La dépollution des sols, de l'eau et de l'air.

Or, aujourd'hui, nous vivons une grande crise de la biodiversité et cette érosion massive est majoritairement liée aux activités humaines : destruction et fragmentation des habitats naturels, introduction d'espèces invasives, pollutions, chasses et pêches intensives... En outre, les changements climatiques pourraient causer une augmentation supplémentaire de 15 à 37% des extinctions prématurées des espèces existantes au cours des 50 prochaines années. **Chaque parcelle de terrain doit donc favoriser au mieux la biodiversité de façon à enrayer son érosion.**

Des chiffres effarants

15 589 espèces animales figurent sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN.

7 000 espèces sont en danger d'extinction, soit 23% des espèces de mammifères, 12% des oiseaux, 42% des tortues et 32% des amphibiens.

9 000 espèces animales sont également en danger d'extinction. Côté invertébrés, les connaissances sont dérisoires. *Contradictoire avec la phrase précédente, info à vérifier.*

200 000 hectares de forêt tropicale disparaissent en une semaine.

Le Département du Val-de-Marne est urbanisé à environ 65% (voire à 80% en tenant compte des espaces urbains ouverts non naturels). Cela contribue à la forte pression sur la biodiversité et à la fragmentation des milieux naturels, notamment dans la partie nord-est du département.

I La biodiversité en ville

La biodiversité engendre la biodiversité. En effet, une diversité importante de plantes dans un écosystème s'accompagne d'une diversité importante d'insectes, d'oiseaux et autres petits animaux qui vont s'en nourrir ou y nicher. Elle génère également une diversité de vers de terre, de bactéries et de champignons, éléments essentiels à la décomposition de la matière organique du sol (organismes morts, résidus de plantes ou d'animaux...).

L'introduction d'une diversité importante de plantes locales dans un parc ou un jardin est donc essentielle pour pouvoir profiter des nombreux bénéfices cités précédemment et en améliorer l'agrément. Pour favoriser la biodiversité nécessaire à l'ensemble des espaces verts (forêts, jardins, parcs...), l'aménagement de milieux différents est fortement recommandé, notamment :

- un point d'eau : une petite mare ou un bassin naturel est un milieu idéal pour faire se rencontrer plantes, insectes, oiseaux, poissons, petits mammifères ou encore batraciens ;
- une haie champêtre, qui offre de la nourriture et des abris aux animaux ;
- des massifs d'arbustes et arbres, de préférence indigènes comme le noisetier, le chêne, le hêtre, l'aubépine, le sureau, le prunellier, la viorne, le groseillier, le sorbier, le houx... ;
- la prairie fleurie dans laquelle il est préférable de favoriser les fleurs mellifères comme les coquelicots, le sedum, le muflier, la phacélie, le trèfle blanc, les bleuets, etc. pour les papillons et les abeilles ;
- le potager, si l'on n'utilise pas de pesticides ;
- une parcelle de plantes aromatiques : romarin, sauge, thym, lavande... ;
- un tas de bois et de pierres, qui sert d'abri aux insectes ;
- le compost, qui encourage le développement des vers de terre ;
- un massif de plantes sauvages telles que les orties, le lotier, la linaria...

Réglementation

Le code civil stipule qu'aucune plantation n'est autorisée dans la bande de 50 cm qui longe la limite séparatrice de deux terrains contigus. Entre cette distance et jusqu'à deux mètres, seules les plantations qui ne dépassent pas deux mètres de hauteur sont autorisées. Au-delà il n'existe aucune restriction, sauf si un arrêté municipal impose des règles particulières. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

A Choisir les espèces

Attention au choix des espèces introduites

Certaines plantes ne sont pas adaptées à la région ou peuvent émettre des pollutions (pollens abondants et allergisants comme ceux du platane). D'autres peuvent devenir invasives et modifier l'équilibre d'un écosystème (ailante, catalpa, arbre à papillon...). Il est donc important de se renseigner sur l'origine des essences utilisées et de favoriser des plantes locales, davantage adaptées aux conditions climatiques (températures, pluviométrie...) et aux types de sols du territoire.

Choisir les espèces à introduire

Le site internet de l'inventaire national du patrimoine naturel, réalisé par le Museum National d'Histoire Naturelle, permet de connaître l'ensemble des espèces observées dans une ville donnée, et ce, au niveau national. Il est ainsi possible de répertorier les espèces déjà courantes dans le Val-de-Bièvre. De nombreux autres sites internet proposent un recensement des espèces végétales (Tela Botanica, Platencyclo, Wikipédia...) et donnent un certain nombre d'informations sur l'origine ou le type de milieu des plantes. D'une manière générale, **il est fortement recommandé d'utiliser des plantes faciles à cultiver, qui ne sont pas gourmandes en eau.** Beaucoup de plantes supportent la sécheresse comme le buis, la potentille, le thym...

La haie champêtre reste le point de départ incontournable si vous souhaitez créer un jardin vivant. Elle offre une grande diversité d'habitats où les petits animaux trouvent une protection contre les intempéries et les prédateurs. **Surtout n'utilisez pas de produits chimiques** et attendez juillet-août pour tailler afin de ne pas les déranger durant la nidification. N'hésitez pas à alterner une haie taillée avec des arbres de haut jet et des morceaux de haie libre. Ne plantez que des essences locales afin de respecter l'identité et les paysages de votre région.

Pour composer votre haie, voici un tableau proposant un échantillon d'essences mellifères supportant les tailles :

Nom	Sol	Exposition	Hauteur	Floraison
Charme (Carpinus betulus)	Sec à frais	Ombre à demi-ombre	10-20 m	Avril à mai
Erable champêtre (Acer campestre)	N'aime pas les sols humides et acides	Soleil à demi-ombre	5-15 m	Avril à mai
Hêtre (Fagus sylvatica)	Craint les sols acides	Ombre à demi-ombre	15-35 m	Avril à mai
Epine-vinette (Berberis vulgaris)	Sec à frais, riche en calcium	Soleil à demi-ombre	1-3 m	Mai à juin - Fleurs jaunes
Cornouiller mâle (Cornus mas)	Sec à frais, riche en calcium	Soleil à demi-ombre	2-4 m	Février à mars - Fleurs jaunes
Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)	Sec à frais	Soleil à demi-ombre	2-3 m	Mai à juillet - Fleurs blanches
Noisetier (Corylus avellana)	Craint les sols trop acides	Demi-ombre à ombre	2-5 m	Janvier à mars
Aubépine monogyne (Crataegus monogyna)	Sec à frais	Soleil, ombre, demi-ombre	4-8 m	Mai - Fleurs blanches et odorantes
Genêt à balais (Cytisus scoparius)	Acide (draine les sols calcaires)	Soleil à demi-ombre	1-3 m	Mai à juillet - Fleurs jaunes
Fusain d'Europe (Evonymus europaeus)	Frais et riche	Soleil à demi-ombre	2-5 m	Avril à mai - Fleurs blanc verdâtre
Bourdaine (Frangula alnus)	Supporte les sols humides	Soleil à demi-ombre	1-5 m	Mai - Fleurs verdâtres
Houx (Ilex aquifolium)	Sec à frais	Demi-ombre	2-8 m	Mai à juin - Fleurs blanches
Troène (Ligustrum vulgare)	Sec à frais	Soleil à demi-ombre	1-3 m	Mai à juin - Fleurs blanches
Pommier sauvage (Malus sylvestris)	Sec à frais	Soleil à demi-ombre	6-10 m	Avril à mai
Prunellier (Prunus spinosa)	Sec à frais	Soleil à demi-ombre	1-4 m	Avril - Fleurs blanches
Eglantier (Rosa canina)	Sec à frais	Soleil à demi-ombre	1-3 m	Mai à juillet - Fleurs roses
Saule marsault (Salix caprea)	Sec à frais	Soleil	3-10 m	Mars à avril
Viorne lantane (Viburnum lantana)	Sec à frais	Soleil à demi-ombre	1-3 m	Mai à juin - Fleurs blanches
Viorne obier (Viiburnum opulus)	Sec à frais	Soleil à demi-ombre	2-4 m	Mai à juin - Fleurs blanches

Ne ramassez pas les feuilles mortes sous les haies ou les bosquets. De nombreux animaux ont besoin de cette litière pour hiverner (hérissons, insectes, amphibiens...).

Planter une haie à l'automne est un facteur de réussite optimal. L'hiver, les plants n'ont pas besoin d'être arrosés et ils seront moins sensibles à la sécheresse l'année suivante. Au préalable, prévoyez l'implantation des différents plants sur papier, en fonction de la haie souhaitée et des floraisons attendues. Après la plantation, taillez les deux tiers des rameaux en biseau et paillez le sol avec des feuilles mortes ou des copeaux de bois afin d'éviter la concurrence des « mauvaises herbes ». La taille d'entretien s'effectue ensuite de novembre à février, deux fois par an pour une haie basse, une fois pour une haie vive.

En savoir plus :

- La plantation d'arbustes indigènes figure parmi les engagements de la charte des Refuges LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). www.lpo.fr
- La Maison botanique de Boursay (Loir-et-Cher) propose des stages de plessage des haies. www.maisonbotanique.com
- Planter des haies, de Dominique Soltner, Editions Sciences et techniques agricoles, 25€.
- Jardin sauvage, éditions FCPN, 9,95€. En vente sur le catalogue des clubs CPN (Connaître et protéger la nature). www.fcpcn.org
- Haies, osez l'osier ! www.terrevivante.org/455-haies-osez-l-osier-.htm

Quelques fleurs sauvages vivaces à installer dans votre jardin

Nom	Description	Sol	Exposition	Hauteur	Floraison
Absinthe (Artemisia absinthium)	Fleur jaune, feuillage gris argenté	Drainé et fertile en prairie et massif	Soleil	70 cm	Juillet à août
Achillée millefeuille (Achillea millefolium)	Fleur blanche	Drainé, sec à frais	Soleil	60 cm	Juin à août
Ancolie sauvage (Aquilegia vulgaris)	Fleur gracieuse à éperon bleu violet	Perméable et nutritif en lisière et massif	Mi-ombre	60 cm	Mai à juin
Bétoine officinale (Stachys officinalis)	Fleur pourpre en épi serré	Sec à frais en lisière, prairie et massif	Soleil et mi-ombre	50 cm	Juin à août
Cardamine des prés (Cardamine pratensis)	Fleur rose lilacée	Frais et humide en prairie et lisière	Soleil et mi-ombre	40 cm	Avril à juin
Centauree jacée (Centaurea jacea)	Fleur rose pourpre, grands fleurons	Tous sauf humide, en prairie	Soleil et mi-ombre	70 cm	Juillet à août
Consoude officinale (Symphytum officinale)	Grappe de clochettes de fleurs pourpres	Frais et riche en lisière et massif	Soleil et mi-ombre	80 cm	Mai à juillet
Coquelourde des jardins (Lychnis coronaria)	Fleur rouge magenta au feuillage gris argenté	Bonne terre de jardin en massif	Soleil et mi-ombre	60 cm	Juillet à septembre
Digitale à grandes fleurs (Digitalis grandiflora)	Grande fleur jaune ocre	Drainé en rocaille, lisière et massif	Soleil et mi-ombre	70 cm	Juin à août
Fenouil sauvage (Foeniculum vulgare)	Ombelle de fleurs jaunes au joli feuillage léger	Tous sols drainés en prairie et talus	Soleil et mi-ombre	120 cm	Juillet à septembre
Géranium des prés (Geranium pratensis)	Fleur bleu-violet en coupe	Frais en prairie et massif	Soleil et mi-ombre	80 cm	Juin à août
Guimauve officinale (Althaea officinalis)	Fleur blanche rosée, feuille veloutée	Lourd en rive et prairie fraîche	Soleil	100 cm	Juillet à août
Hysop officinale (Hyssopus officinalis)	Fleur en épi bleu-violet parfumée	Drainé même sec en rocaille et talus	Soleil	50 cm	Juillet à août
Marguerite des prés (Leucanthemum vulgare)	Fleur jaune et blanche	Drainé en prairie et massif	Soleil	60 cm	Juin à juillet
Mauve musquée (Malva moschata)	Fleur rose au parfum musqué	Plus ou moins frais en prairie et lisière	Soleil et mi-ombre	60 cm	Juillet à août
Menthe pouliot (Mentha pulegium)	Fleur lilas bleuté, parfumée	Peu perméable en prairie et rive	Soleil	30 cm	Août à septembre
Millepertuis (Hypericum perforatum)	Fleur jaune d'or ramifiée	Plus ou moins sec en prairie et lisière	Soleil et mi-ombre	60 cm	Juillet à août

Origan sauvage (Origanum vulgare)	Fleur rose pourpre parfumée	Bien drainé en prairie et rocaille	Soleil	50 cm	Juillet à août
Petite pimprenelle (Sanguisorba minor)	Pompons de fleurs rouges verdâtre	Bien drainé en prairie et lisière	Soleil et mi-ombre	50 cm	Mai à août
Reine des prés (Filipendula ulmaria)	Fleur blanc crème parfumée	Plus ou moins lourd en prairie humide et rive	Soleil	80 cm	Juin à juillet
Saponaire officinale (Saponaria officinalis)	Belle fleur d'un rose clair	Sec à frais en lisière et rive	Soleil et mi-ombre	60 cm	Juillet à août
Sauge officinale (Salvia officinalis)	Epi de fleurs lilas parfumé	Bien drainé en massif et rocaille	Soleil	40 cm	Juin à juillet
Tanaisie commune (Tanacetum vulgare)	Fleur jaune d'or au feuillage parfumé	Bien drainé et riche en prairie et massif	Soleil	80 cm	Juillet à septembre

Le fauchage s'effectue tard, au cours de l'été, car il faut que les plantes aient eu le temps de grainer pour se ressemer.

B Contourner les produits phytosanitaires

L'utilisation d'intrants chimiques (pesticides, engrais) est à proscrire de manière à conserver la qualité des écosystèmes, les rendre plus résistants (intempéries, maladies, espèces ravageuses...) et à maintenir l'ensemble des services qu'ils rendent à l'homme. De fait, ces intrants éliminent la faune du sol, le rendent très pauvre, compact et impropre à la survie d'une grande majorité de plantes.

Les pesticides sont utilisés en quantités considérables depuis plus d'un demi-siècle par l'agriculture intensive. On retrouve des résidus de pesticides partout : dans l'eau bien sûr, mais aussi dans l'air, les brouillards et l'eau de pluie. Les pesticides sont présents dans nos aliments également : plus de 50% des fruits et des légumes produits par l'agriculture intensive en contiennent. Ils finissent dans nos organismes, apportés là par l'eau et les aliments consommés. Nos organismes hébergent ainsi des centaines de molécules toxiques dont de très nombreux pesticides, qui posent un véritable problème de santé publique, non seulement pour les utilisateurs les plus exposés, mais aussi pour la population générale. Les effets de faibles quantités de pesticides, en mélange, pendant des périodes longues, posent de nombreux problèmes de santé ; **les personnes exposées aux pesticides ont plus de risques que les autres de développer certaines maladies** telles que le cancer, les malformations congénitales, l'infertilité, les problèmes neurologiques ou encore l'affaiblissement du système immunitaire.

Face à cette situation, une seule solution : mieux évaluer les pesticides pour interdire a priori tous ceux qui présentent un potentiel toxique pour l'homme, avéré ou suspecté, et surtout **diminuer considérablement leur usage** en changeant d'urgence le type d'agriculture pratiqué dans notre pays.

Le compost

Un compost bien mené fournira un humus nutritif et performant qui allègera les terres lourdes et donnera du corps aux terres légères. Avec du compost longuement mûri, vous n'aurez besoin d'aucun autre engrais, ni de terreau de magasin.

Quel matériel ?

Le compostage peut être mené dans un composteur (ou silo à compost), bien adapté aux petits jardins et aux petits volumes de déchets, ou bien tout simplement en tas. Ce tas devra plutôt se situer à l'ombre, pour éviter le dessèchement.

La CAVB propose à la vente des composteurs à prix réduit ainsi que des formations à leur utilisation dans l'habitat collectif (voir chapitre XX).

Quelle composition ?

■ **Les matières « brunes » :** feuilles mortes, brindilles sèches, branches broyées, copeaux de bois et sciure, écorce, paille... Sèches et dures, elles sont riches en lignine et en cellulose, substances carbonées qui fournissent le plus d'humus stable. Utilisées seules, elles se décomposent lentement car elles manquent d'eau et d'azote.

■ **Les matières « vertes » :** déchets de cuisine et tontes de gazon fraîches. À l'inverse des matières brunes, elles sont humides, molles et contiennent beaucoup de substances rapidement fermentescibles. Elles sont riches en sels minéraux et en azote, mais leur rendement en humus est faible.

Pour obtenir un bon dosage carbone/azote et maintenir une bonne aération du compost, il faut donc à peu près moitié matières vertes, moitié matières brunes.

Quel entretien ?

■ **Aérez et remuez !**

■ **Arrosez si nécessaire**

Au toucher, vérifiez régulièrement que la masse est suffisamment humide pour permettre une bonne décomposition. Arrosez ou ajoutez des déchets humides si c'est sec. Attention aux excès d'humidité qui favorisent la fermentation, source d'odeurs et de prolifération de moucheron. Pour éviter le dessèchement, installez le tas à l'ombre, ou posez un couvercle ou une bâche non étanche en été.

Quand utiliser votre compost ?

Attendez que votre compost soit mûr, c'est-à-dire noirâtre, grumeleux et sans odeur. Le compost demi-mûr se reconnaît à ses vers rouges, qui y sont très nombreux.

Faire du compost sur son balcon

Vous avez très peu de place au jardin ? Vous vivez en appartement mais souhaitez composter vos déchets de cuisine pour vos plantes d'intérieur ou de balcon ? Optez pour le lombricompostage !

Le lombricompostage permet de composter ses déchets de cuisine même quand on n'a pas de jardin. Vous trouverez des lombricompostières dans le commerce (entre 80 et 180€). Mais vous pouvez aussi en fabriquer une vous-même ! Quant aux vers, vous les trouverez dans les magasins de pêche : demandez des « vers de terreau » (*Eisenia foetida*).

En trois mois, une lombricompostière bien entretenue devrait atteindre son rythme de croisière. Avec l'habitude, la maintenance ne vous demandera qu'une vingtaine de minutes par semaine.

En savoir plus :

■ Les vers mangent mes déchets, par Mary Appelhof, en vente sur le site de Vers la terre, www.vers-la-terre.fr

■ Guide pratique du vermicompostage, brochure gratuite sur le site de l'IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement), www.ibgebim.be (rubriques publications).

vhttp://lombricomposteur.over-blog.com

Les extraits végétaux

Voici 7 bonnes raisons d'utiliser les extraits végétaux :

1. Ils sont **naturels et préservent l'environnement**. Ils sont obtenus par fermentation ou extraction, décantation et filtration.

2. Ils **s'emploient sur toutes les plantes**, du potager au jardin d'agrément, du verger aux plantes d'intérieur.

3. Ils sont **riches en oligo-éléments** et principes actifs et contiennent en quantité appréciable et assimilable de l'azote, de la potasse, du phosphore et les sels minéraux nécessaires aux végétaux.

4. Ils sont **bio-stimulants et favorisent la croissance**. Ils possèdent des qualités fertilisantes, dynamisantes, antiseptiques. Ils agissent à chaque stade de la croissance des végétaux.

5. Ils **renforcent les défenses immunitaires des plantes**, qui les protègent contre la plupart des mala-

dies (mildiou, oïdium, chlorose...). Ils augmentent leur résistance face aux attaques de parasites.

6. Ils s'utilisent 9 mois sur 12, de février à novembre. D'un emploi facile, ils se diluent à l'eau (10% en général) et s'emploient en arrosages et/ou en pulvérisations foliaires.

7. Ils n'altèrent pas le sol mais stimulent au contraire l'activité des micro-organismes et leur action bénéfique.

Des recettes : purins d'orties et de consoude

Le purin d'ortie est un activateur de croissance, particulièrement recommandé pour :

- favoriser l'enracinement de toutes vos plantations ;
- développer les cultures après la levée des semis ;
- apporter des sels minéraux aux légumes feuilles et aux plantes vertes ;
- nourrir toutes les vivaces à la sortie de l'hiver ;
- agir contre la chlorose ;
- prévenir du mildiou ;
- favoriser les bouturages ;
- lutter contre les parasites des racines ;
- enrichir le sol ;
- activer le compost.

Pour le fabriquer vous-même, comptez un kilo d'orties non montées à graines pour 10 litres d'eau. Quelques jours après, vous l'utiliserez dilué avec 90% d'eau, voire 80% pour traitement contre les maladies ou les parasites.

Le purin de consoude prendra le relais pour :

- favoriser et prolonger la floraison ;
- favoriser la fructification ;
- aider à la production de graines ;
- apporter des sels minéraux aux légumes fleurs et aux légumes fruits ;
- nourrir les fruitiers ainsi que tous les fruits rouges et les agrumes ;
- nourrir les rosiers et vivaces à fleurs dès le mois d'avril ;
- lutter contre les parasites et les maladies du sol par son action antiseptique ;
- enrichir le sol et le compost.

D'autres actions sont également à favoriser :

- conserver ou créer des espaces en friche ou plantés en continuité avec les espaces plantés voisins ;
- conserver ou planter des espèces de différentes strates : herbacées, arbustives ou arborées ;
- favoriser la gestion différenciée des espaces verts (traitement individualisé répondant au besoin de chaque espèce) ;
- utiliser les prédateurs naturels pour lutter contre les espèces « nuisibles » (les coccinelles contre les pucerons...) en prenant garde à ce que ces prédateurs ne deviennent pas envahissants ;
- effectuer des tontes espacées dans le temps et couper l'herbe à des hauteurs plus élevées ;
- laisser sur place des chutes de bois qui servent d'abri et de nichoir à bon nombre d'insectes.

En hiver, à la « mauvaise » saison, on a l'habitude de faire un grand nettoyage du jardin. Il faut faire place nette ! **C'est pourtant dommage de tout couper, car de nombreuses plantes, en particulier d'ornement, conservent des graines qui feront le bonheur des oiseaux en hiver** : onagre, fenouil, centaurées, chardons d'ornement, helianthus, rudbeckias...

II La gestion de l'eau à la parcelle

Toutes les recommandations du CRE sur « La gestion de l'eau » dans la construction sont applicables (et donc fortement conseillées) pour la préservation de la biodiversité. En effet, les espaces de terre plantés, prévus pour la gestion des eaux pluviales, sont des lieux propices au développement du vivant. Réciproquement, la biodiversité améliore la gestion de l'eau à la parcelle. Par exemple, une biodiversité végétale notamment avec des espèces de différentes strates permet d'optimiser l'infiltration et la captation de l'eau grâce à des systèmes racinaires variés (plus ou moins profonds et étendus).

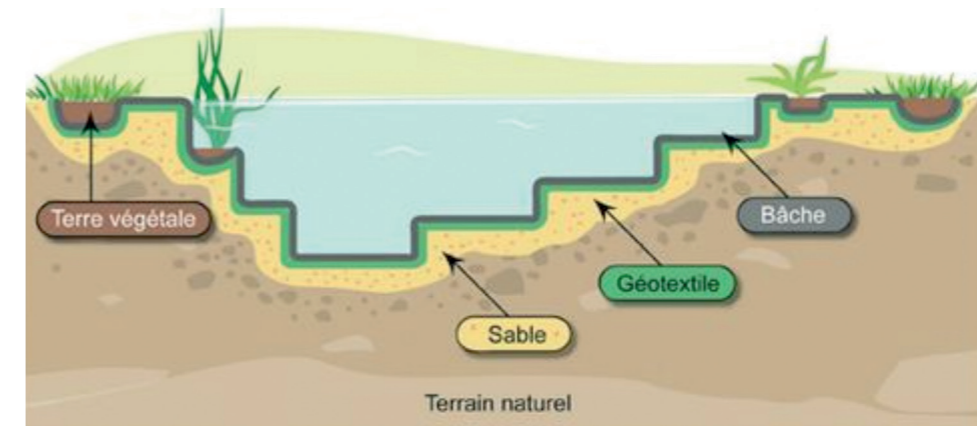
La gestion de l'eau et la biodiversité peuvent donc être pensées conjointement pour améliorer la diversité écologique de la parcelle. Il s'agit de tout mettre en œuvre pour, d'une part, favoriser la diversité des espèces et, d'autre part, participer au maillage urbain qui permet aux espèces de circuler et de se nourrir.

A Aménager un plan d'eau

Dans un plan d'eau, vous accueillerez rapidement toute une faune utile (libellules, grenouilles, crapauds, salamandres, oiseaux) qui s'y baigne, boit, niche et s'y nourrit. Laissez-la s'y installer d'elle-même.

Pour attirer la vie sauvage dans votre jardin, agrémentez-le d'une petite mare. Construisez-la entre mars et septembre, pour que les plantes et les animaux aient le temps de s'y établir avant l'hiver. Même une toute petite mare est utile !

- **Installez-la de préférence dans un endroit sec et plat**, loin de tout axe routier, pour éviter que les batraciens ne se fassent écraser.
- **L'endroit doit être ombragé l'été, entre 12 et 16 heures**, mais sans être pour autant entouré d'arbres : l'abondance de feuilles pourrait entraîner l'eutrophisation du plan d'eau, c'est-à-dire l'appauvrissement en oxygène de l'eau, dû à l'accumulation de déchets organiques.
- **Pour agrémenter la mare**, prélevez éventuellement dans la zone humide la plus proche quelques spécimens de végétation aquatique : joncs, massette, iris, menthe... Attention à faire de petits prélèvements !
- **Derniers conseils** : ne mettez pas de terre au fond et n'introduisez pas de poissons, nuisibles aux populations de batraciens. La mare, c'est tout un art...



© D. Klecka

Héron cendré – Source : Christine de Buhan – Architecte
Jardin de maison unifamiliale à Anderlecht – Source : IBGE

A titre indicatif, comptez un budget de 1 500€ environ pour une mare de 10 x 7,50 m.

B Les actions de la CAVB

En janvier 2005, la Communauté d'agglomération a adhéré à la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels. Par la signature de cette charte, l'agglomération s'est engagée à :

- intégrer la biodiversité dans les politiques locales ou d'aménagement du territoire ;
- améliorer les connaissances en matière de biodiversité (inventaires faune/flore réalisés tous les 2 ans sur le parc des Prés à Fresnes par exemple) ;
- favoriser et promouvoir l'éducation et la formation en la matière (séances de sensibilisation, projets pédagogiques réalisés par les animateurs de la Direction de l'Environnement avec les élèves des écoles du territoire dans les classes, au parc des Prés, etc.).

La CAVB organise principalement son travail sur l'environnement autour de la valorisation de la nature en ville et de la biodiversité et ce, notamment, par la réouverture de la Bièvre. L'ouverture du parc des Prés de la Bièvre à Fresnes est l'exemple le plus marquant de cette volonté. Ce dernier est en effet géré de manière raisonnée, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité et adaptée aux différents écosystèmes qui caractérisent le site.

C Les actions des villes

- La commune de Fresnes a réhabilité la pièce d'eau du parc des sports, traversée par le ru de Rungis, dans un esprit similaire à celui du parc des Prés et a adopté le même type de gestion.
- Des choix d'espèces végétales particulières ont été faits pour le bassin de l'Haÿ-les-Roses, avec l'objectif de recolonisation par les oiseaux. C'est ainsi devenu un site relais pour les oiseaux migrateurs.
- Certaines cultures comme les vignes sont réimplantées à Arcueil (Place de la République), sur les coteaux à Cachan, au parc Pinel au Kremlin Bicêtre.
- La ville d'Arcueil favorise également la pratique des prairies fleuries dans les parcs ainsi que les toitures végétalisées (crèche Dimet et plus récemment centre commercial de la Vache Noire).
- A Gentilly, des terrasses d'immeubles sont plantées.
- Les jardins familiaux sont redynamisés :
 - à Villejuif : quartier de l'épi d'Or et projet de création dans le cadre de la coulée verte Bièvre-Lilas, en prolongement du Parc des Hautes Bruyères ;
 - à l'Haÿ, Clos des Hérissons ;
 - à Arcueil : quartier du Cherchefeuille (11 jardins familiaux) et le long du fort de Montrouge (80) ;
 - à Arcueil et Gentilly, projet de réaménagement de jardins dans le cadre de la rénovation urbaine de la cité du Chaperon vert.
- Des pratiques de jardinage plus respectueuses de l'environnement sont généralisées :
 - utilisation de plantes moins consommatrices d'eau, pratique du paillage (installation de paille aux pieds des arbres pour éviter la prolifération des mauvaises herbes) à Arcueil, Cachan, Gentilly, au Kremlin Bicêtre ;
 - respect des saisons de floraisons, tailles douces, utilisation de plantes carnivores dans les serres (l'Haÿ-les-Roses) ;
 - utilisation du désherbage thermique par la ville de Gentilly ;
 - certification ISO 9001 du service espaces verts de la ville du Kremlin Bicêtre (limitation des consommations d'eau et désherbage manuel).

Annexes

Textes réglementaires

**Les grandes orientations
de la Loi de Grenelle 1**

**La loi Grenelle 2
Schéma directeur de la région Ile-de-France
(SDRIF) adopté le 25 septembre 2008**

**Loi « Solidarité et renouvellement urbains »
du 13 décembre 2000**

**Protocole de Kyoto
Directive 2002/91/CE du 16 décembre
2002 sur la performance énergétique des
bâtiments (PEB)**

**Loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de
programme qui fixe les orientations de la
politique énergétique (Loi POPE)**

Les adresses utiles

Communauté d'Agglomération de Val-de-Bièvre

7/9, avenue François-Vincent Raspail
94 114 Arcueil Cedex
Tél : 01-55-01-03-03 - Fax : 01-55-01-05-10
Email :

CAUE du Val de Marne

5, rue Carnot - 94 600 Choisy-le-Roi
Tél. : 01 48 52 55 20 - Fax : 01 48 53 55 54
Email :

Union régionale des CAUE d'Ile-de-France (URCAUE)

32, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris
Tél. : 01 77 16 55 65 - Fax : 01 48 87 00 45
Email : contact@urcaue-idf.fr

Ekopolis

32, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris
Tél. : 01 77 16 55 65
Email : contact@ekopolis.fr

Bibliographie

ADEME, Plaquettes de l'ADEME

- L'isolation thermique
- La ventilation

FFB – ADEME – COSTIC,

Amélioration énergétique des bâtiments existants :
les bonnes solutions - Editeur : SEBTP

Mairie de Paris,

Cahier de recommandations environnementales
pour les acteurs de la construction et de l'aména-
gement

Ville de Chambéry, Guide de recommandations
pour promouvoir la qualité environnementale dans
la construction

ASPA :

Matériau de construction et santé

Conseil Général du Val-de-Marne

Hôtel du département
Avenue du Général De Gaulle - 94000 Créteil
Tél. : 39 94

Région Ile-de-France

Conseil Régional d'Ile-de-France
33, rue Barbet de Jouy - 75 007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85
www.ile-de-france.fr

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

92 055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 21 22
www.developpement-durable.gouv.fr

